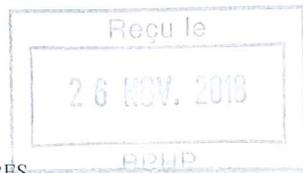


CANTON :

ARRAS 3



REUNION ORDINAIRE 2018-49

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	10	07

Séance du 30 octobre 2018

Date de la convocation  
24/10/2018

Date d'affichage  
24/10/2018

L'an deux mil dix-huit,  
le trente octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu  
habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dollet Michel

Présents : M. Frère, Mme Darras, Mme Missiaen, Mme Ledent, M. Miconnet,  
M. Malvoisin, M. Plet, Mme Dauphin, M. Hay

Absents :

Mme Missiaen a été nommée secrétaire.

Objet de la délibération :

Avis sur le développement éolien: Eoliennes du sud arrageois - parc éolien "La voie des prêtres":

A l'unanimité les membres du Conseil municipal exprime un avis favorable sur ces deux projets éoliens.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



M. DOLLET



Acte rendu exécutoire après  
envoi en Préfecture le 13/11/2018  
et publication du 13/11/2018

